COMMISSION OUVERTE DROIT DES ÉTRANGERS

Responsable: EMMANUELLE HAUSER PHÉLIZON



Mardi 13 mars • 18h - 20h

Auditorium Louis-Edmond Pettiti Maison du Barreau, 2 rue de Harlay, 75001 Paris

Projection et débat autour du film **Les amoureux au ban public**

Documentaire qui donne la parole aux couples francoétrangers et recueille leurs témoignages sur les effets des politiques d'immigration.

Docteur en droit, Nicolas Ferran est engagé depuis plus de quinze ans dans la défense des droits des étrangers au sein de La Cimade. Avec le soutien de cette association, il fonde en 2007 le mouvement des «Amoureux au ban public» qui se donne pour objectif d'offrir aux couples franco-étrangers un espace de mobilisation collective pour la défense de leur droit. Il assure la coordination nationale de cette mobilisation jusqu'en décembre 2010.

Avec ce documentaire éponyme du mouvement, qui est aussi son premier film (entièrement auto-produit), Nicolas Ferran a souhaité rester fidèle à la démarche qui a toujours été la sienne : donner la parole aux couples franco-étrangers. Sa longue immersion au cœur de la mobilisation des Amoureux au ban public, les liens tissés avec de nombreux couples franco-étrangers lui ont offerts une position privilégiée pour recueillir des témoignages poignants sur les effets dévastateurs des politiques d'immigration.

Actuellement, Nicolas Ferran occupe le poste de Responsable juridique au sein de l'Observatoire international des prisons (OIP) et continue dans le même temps à soutenir le combat des Amoureux au ban public.

Intervenants:

Nicolas Ferran, réalisateur Emmanuelle Hauser Phélizon, AMCO Mylène Stambouli et Vanina Rochiccioli, avocats à la Cour